

Le froid continue de sévir

SUITE DE LA PREMIERE PAGE



Sur le Canal d'AIRE à LA BASSEE, de lourds glaçons emprisonnent les péniches amarrées (Photo Réveil)

Personnes indisposées

Vers 16 heures, un agent de police, préposé à la circulation à l'angle de la rue du Molinet et de la rue de Paris, M. Guy Allard, fut atteint d'un début de congestion. On le transporta immédiatement à l'Hôpital Saint-Sauveur, où des soins énergiques lui furent donnés. M. Allard est hors de danger.

Certain nombre d'autres personnes furent également soignées tant à l'Hôpital Saint-Sauveur qu'à l'Hôpital de la Charité, et dans de nombreuses pharmacies.

A TOURCOING, DES TISSAGES CONGÉDIENT LEURS OUVRIERS

À Tourcoing, le froid intense, qui va selon l'heure de 10° à 14° paralysa en partie l'activité de la Ville. C'est ainsi que, par suite de la congélation des tuyauteries de chaudières, les tissages Mathon-Dubrunel ont dû congédier 300 de leurs ouvriers ; il en va de même dans plusieurs grandes usines de Tourcoing et de sa région. Le service des tramways a été entravé, les voitures circulent au ralenti.

On ne compte plus les compteurs à eau et à gaz gelés.

Un homme frappé de congestion à Hénil-Liétard

Hier matin, des passants remarquèrent le corps d'un homme couché sur le bord du fossé, rue de Courrières. S'étant approchés, ils constatèrent qu'il était mort. Il s'agit de M. Emile Leroy, dit « Robinet », retraité des Mines, domicilié Cité Malakoff.

La police se rendit sur les lieux et le médecin appelé constata que la mort était survenue à la suite d'une congestion due au froid.

A PARIS

Paris, 20. — Dans la capitale, le froid est plus vif encore qu'hier ; on note moins 15 degrés. La circulation dans le centre est nettement ralentie.

Paris, 20. — La neige annoncée par l'O.N.M. tombe depuis 17 h. sur Paris. Dans les jardins publics et les quartiers de la périphérie, la couche est déjà assez épaisse. Un peu partout la circulation est devenue difficile pour les voitures.

A NEW-YORK

UN INDIVIDU QUI BRUTALISAIT M. LA GUARDIA EST ASSOMÉ PAR LA FOULE

New-York, 20. — Le maire de New-York, M. La Guardia, a été assailli à midi, par un inconnu, au moment où il montait les marches de City Hall. L'individu l'attaquant par derrière, lui donna un violent coup de poing et le fit tomber des marches.

Les curieux qui accourent toujours avec sympathie l'arrivée de M. La Guardia à la mairie se précipitèrent sur l'assaillant et l'assommèrent avant que la police ait pu intervenir.

L'AFFAIRE D'INSTALLATION D'UN POSTE D'ÉCOUTE SUR LA LIGNE DE M. KERENSKY

A EU SON ÉPILOGUE DEVAUT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

Paris, 20. — La 14^e Chambre correctionnelle a rendu son jugement, cet après-midi, dans l'affaire de l'installation d'un poste d'écoute sur la ligne téléphonique de M. Kerensky, l'ancien chef du gouvernement provisoire de Russie.

Le 30 octobre 1927, un abonné signalait à l'administration des P.T.T. qu'il éprouvait des difficultés pour obtenir le n° 19 42 Auteuil. C'était celui de l'appartement de M. Fondaressky, rédacteur à la « Russie Nouvelle », 130 avenue de Versailles.

Des vérifications firent découvrir un branchement clandestin sur la ligne d'Auteuil par une ligne secrète.

Les recherches entreprises conduisirent à un autre appartement, à l'avenue Victorien Bardou, joué par un Roumain Isidore Stainberg. Stainberg prit la fuite, mais ses deux employés, Rafael Benveniste, négociant en tissus, né en 1914 à Salonique, de nationalité espagnole, et Robert Bieard, 33 ans, ingénieur dans une boyarderie, furent poursuivis pour dégradation d'objets d'utilité publique. Stainberg a été condamné par défaut à 13 mois de prison et 200 fr. d'amende et Benveniste à 4 mois de prison et 100 fr. d'amende.

NOUVELLES INCULPATIONS DANS L'AFFAIRE DES RÉFORMES FRAUDEUSES DE MARSEILLE

Marseille, 20. — Le juge d'instruction chargé de l'affaire des réformes frauduleuses a inculpé, aujourd'hui deux réformés, un réserviste et un jeune homme qui avait sollicité une intervention en sa faveur pour ne pas effectuer son service militaire.

EN PROVINCE

Paris, 20. — Dans la région de Bordeaux la température est tombée à moins 4 degrés. Le gélil tombe en abondance rendant la circulation difficile.

Dans la région de Nemours, après un froid de moins 10 degrés, la neige est tombée dans toute la vallée de l'Arve. On en compte 30 centimètres à Bonnefontaine, 40 centimètres à Saint-Jacques, 50 centimètres à la Chapelle, 60 centimètres à la Roche-sur-Yon, 70 centimètres à Lorient, 80 centimètres à Lorient, 90 centimètres à Lorient, 100 centimètres à Lorient.

Dans la région de La Roche-sur-Yon, le thermomètre marque 10 degrés au-dessous de zéro. Le service des autocars est interrompu par suite d'une chute abondante de neige qui a entraîné sur certains endroits 50 et même 70 centimètres d'épaisseur.

Dans la région de Lorient de nombreux bateaux de pêche de l'île d'Hoüat ont été jetés à la grève ou ils ont été brisés. Un grand ponton de l'entreprise de récupération du cuirassé « France » a été jeté à la côte devant le port d'Haïguen. Des mesures de précaution ont été prises car il renferme un stock important d'explosifs.

A Hagondange, près de Metz, on signale deux décès par congestion depuis dimanche.

On apprend qu'à Charolles, le thermomètre est descendu à 13 degrés et que les monts du Charollais sont recouverts de 20 à 25 centimètres de neige.

A Maceon, le froid est toujours aussi vif, atteignant 10 degrés, ce qui ne s'était pas vu depuis de nombreuses années.

A Lyon, le froid se maintient très vif et la neige continue de tomber depuis hier, recouvrant le sol d'une couche de dix centimètres et gênant la circulation. La neige tombe en abondance depuis treize heures sur le pic du Midi de Bigorre et sur la région.

APRÈS LES DISCOURS DE M. CHAMBERLAIN AUX COMMUNES

« La force du Reich n'est pas une menace, mais un garant de la paix »...

écrit la « Correspondance politique » et diplomatique », organe officieux de la Wilhelmstrasse

Berlin, 20. — Commentant le discours de M. Chamberlain aux Communes, la « Correspondance politique et diplomatique », organe de la Wilhelmstrasse, trouve « quelque peu étrange qu'on doive encore attendre des indices de la volonté de l'Allemagne de contribuer à supprimer la menace de guerre ».

La feuille officieuse affirme que « les rapports de l'Allemagne et de ses voisins sont normaux et que les difficultés qui pourraient résulter de l'évolution de tous les événements pourront être réglés à l'amiable ». L'Allemagne vit aujourd'hui sur un pied d'extrême amitié avec ses plus importants voisins ».

« En ce qui concerne l'Angleterre, l'accord naval anglo-allemand montre la vraie attitude du Reich, sans parler de la déclaration de Munich. »

« La « Correspondance » réitére l'affirmation d'après laquelle l'Allemagne n'a jamais refusé de souscrire à des « limitations raisonnables des armements », limitations qui auraient échoué par la faute « de la volonté d'hégémonie des autres ».

« Ce n'est que lorsque les peuples privés de leurs droits ont recouvré leur puissance que la raison a pu triompher de nouveau de la violence. Ce n'est donc pas à l'Allemagne à prouver qu'elle n'a pas fait abus de ses forces. La force qui revient à l'Allemagne comme grande puissance n'est nullement une menace de guerre, mais un garant de paix. L'Allemagne désire un ordre qui ne s'oppose pas aux besoins de sa vitalité nationale, reconnue par Chamberlain lui-même ».

Par ailleurs, la feuille officieuse se plaint de croire qu'en soulignant la nécessité de rapports « empreints d'esprit conciliant avec l'Allemagne », MM. Chamberlain et Bonnet « appliquent aussi cette idée aux rapports avec l'Italie ».

LA POLICE A CHARGÉ LA FOULE A RANGON

Rangon, 20. — Une centaine de collégiens, pour la plupart des garçons et des fillettes, ont été blessés par la police qui a dû charger la foule devant les bureaux du gouvernement, que des effectifs de la police militaire gardent actuellement. Des informations parvenues de divers centres provinciaux de Birmanie indiquent que la campagne de désobéissance civile se poursuit.

23 MORTS en Grande-Bretagne

Londres, 20. — Le froid qui règne depuis dimanche sur les îles britanniques a fait jusqu'à présent vingt-trois morts. Le gel a causé des retards importants sur les lignes de chemin de fer. En maints endroits, la circulation routière est extrêmement difficile.

EN ALLEMAGNE

Berlin, 20. — En Allemagne, le Rhin chargé de glaçons. A Berlin, la température s'est abaissée cette nuit à — 18 degrés. En Prusse orientale, on compte jusqu'à — 23 degrés.

EN ITALIE

Rome, 20. — La vague de froid a atteint l'Italie du Nord. A Gènes, le thermomètre marque 5 degrés et dans la périphérie, la neige atteignait ce matin dix centimètres d'épaisseur. A Savona, la température est descendue à 10 degrés. Enfin, à Termidino, station de sports d'hiver proche de la capitale, la neige a déjà atteint 30 centimètres.

LA SITUATION DES FONCTIONNAIRES COLONIAUX QUI VONT ATTEINDRE LA LIMITE D'ÂGE

Paris, 20. — Le « Journal Officiel » publiera demain un décret qui vient de prendre M. Georges Mandel, ministre des Colonies, et aux termes duquel les fonctionnaires coloniaux qui se trouvent dans la Métropole et qui ont moins de six mois de service à accomplir avant d'atteindre la limite d'âge, ne pourront plus rejoindre leurs postes d'outre-mer.

Pour mettre fin à un abus qui n'avait que trop duré, ce décret prévoit que les fonctionnaires qui contreviendraient à ces dispositions devront acquiescer eux-mêmes le montant du voyage qu'ils effectuent jusqu'au frais de l'état et se verront, en outre, privés du droit au supplément colonial pendant leur séjour à la colonie.

UNE FEMME TUE SON MARI A COUPS DE HACHE

Morlaix, 20. — A la suite d'une scène violente, la femme Laurent a tué son mari, âgé de 56 ans, à coups de hache, sous les yeux de ses deux enfants, âgés de 14 et 13 ans. La meurtrière, qui a déclaré avoir agi en état de légitime défense, a été écrouée.

AMPLIFICATION DE LA HAUSSE DES RENTES ET DES VALEURS FRANÇAISES

Paris, 20. — Aujourd'hui, en Bourse, se confirme et s'amplifie la hausse considérable des rentes et valeurs françaises. Les achats émanent beaucoup plus de l'épargne que des opérateurs habituels.

LE PAPE A REPRIS SES AUDIENCES PRIVÉES

Cité du Vatican, 20. — L'alarme provoquée hier par le malaise du Souverain Pontife aura été de courte durée. Ce matin le Pape a repris ses audiences privées.

Un évadé d'un camp de concentration allemand a été extradé de Tchécoslovaquie

L'ancien gouvernement avait refusé l'extradition

Weimar, 20. — Le détenu Peter Forster qui, au mois de mai, s'était évadé du camp de concentration de Buchenwald, près de Weimar, après avoir tué une sentinelle S. S. et qui s'était ensuite réfugié en Tchécoslovaquie, a été extradité par le gouvernement de Prague et est arrivé aujourd'hui à la prison de Weimar, il comparaitra mercredi devant le tribunal spécial.

On se souvient que l'ancien gouvernement tchécoslovaque avait refusé l'extradition de Peter Forster.

LE BANDIT AL CAPONE ATTEINT DE TROUBLES MENTAUX NE POURRA SORTIR DE PRISON

Chicago, 20. — Al Capone, le bandit de Chicago, qui devait sortir de la prison d'Alcatraz le 19 janvier prochain, après avoir purgé sa peine, ne pourra être relâché. Les autorités de la prison ont déclaré que Al Capone souffre de troubles mentaux qui le rendent incapable de s'occuper de lui-même. Le sort du prisonnier sera décidé la semaine prochaine, au cours d'un entretien entre les avocats du bandit et sa famille.

AUX CHANTIERS DE TRIESTE UN NAVIRE EST DÉTRUIT PAR LE FEU

Trieste, 20. — Un incendie a éclaté par une cause encore inconnue, hier, vers 18 h. 30, à bord d'un navire de 28.000 tonnes que des chantiers de Trieste achevaient de construire pour le compte d'une société de navigation suédoise.

L'incendie prit rapidement de grandes proportions et ne put être maîtrisé à cause d'un vent violent. Le navire, qui était destiné à un service de passagers, a été presque entièrement détruit et l'on considère actuellement que le bâtiment est condamné. Ce paquebot avait été lancé solennellement il y a trois mois devant toutes les autorités.

LE SÉJOUR DU ROI DE GRÈCE EN BELGIQUE

Bruxelles, 20. — Le Roi Georges de Grèce, accompagné de MM. Lévidis, ministre de cérémonies de la Cour et de son aide de camp, le capitaine de passagers, a été presque entièrement détruit et l'on considère actuellement que le bâtiment est condamné. Ce paquebot avait été lancé solennellement il y a trois mois devant toutes les autorités.

Le Roi de Grèce s'est immédiatement rendu au Palais Royal de Bruxelles où il demeurera pendant son séjour en Belgique. Un dîner privé a eu lieu ce soir au Palais. Demain, le Roi de Grèce doit se rendre à Liège pour visiter une fabrique d'armes. Il sera ensuite l'hôte à déjeuner du Gouverneur de la Province.

UNE MANIFESTATION en l'honneur de M. Edouard Resson, président du C. A. N. E., promu Commandeur de la Légion d'Honneur

LES QUATORZE DÉPARTEMENTS DU NORD ET DE L'EST DISENT LEUR RECONNAISSANCE A L'ÉMINENT PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LA LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Hier le bâtonnier Spriet entouré d'une foule d'amis du récipiendaire remit officiellement à M. Edouard Resson, président du Comité d'Action Economique et Sociale du Nord et de l'Est la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur.

Après les paroles et le geste rituel, M. Spriet dit, en une allocution remarquable, en quelle estime il tenait M. Resson et la distinction méritée par de longues années consacrées à l'intérêt régional et son espoir de continuer au Comité de l'Espece de Lille 1929 une collaboration féconde et appréciée.

Au nom des 387 souscripteurs, maires, personnalités du commerce et de l'industrie du Nord et de l'Est, et des collaborateurs à tous les échelons du Comité de la Loterie des R. L., tous représentés à cette fête empreinte de la plus nette cordialité, il remit au nouveau commandeur un superbe souvenir que celui-ci accepta, avec une émotion non dissimulée.

M. Resson, très simplement, mais violemment sensible à la touchante manifestation dont il était l'objet, remercia ses amis et collaborateurs, après avoir dit à M. Spriet que de nombreux points communs et une mutuelle estime le désignaient tout naturellement pour accomplir le geste traditionnel, il lui exprima enfin la gratitude de s'en être acquitté avec autant de bonne grâce.

Dans l'assistance on remarquait : M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des comités locaux pour le président du C.A.N.E. ; M. Dompain, adjoint et délégué de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, dit, au nom de la Ville, des municipalités du Nord et de l'Est et en sa qualité de président du groupement des Maires du Nord et de l'Est, la déférente estime de nos édiles et des